



## INFO-MUNICIPAL BUDGET

[www.ville.st-fulgence.qc.ca](http://www.ville.st-fulgence.qc.ca)

### Bilan 2006...et que nous réserve 2007?

Déjà une année s'est écoulée! En plus de voir à la gestion du quotidien, votre équipe municipale est fière de vous présenter nos réalisations 2006 et nos priorités pour 2007 dans le respect de votre capacité de payer. Dans cette dernière édition de décembre, nous vous informerons sur le développement résidentiel, récréotouristique et institutionnel. L'année 2006 en fut une où plusieurs dossiers ont été réglés ou en voie de l'être.

Pour commencer celui de notre alimentation en eau souterraine où notre cause sera entendue les 22 et 23 janvier prochain par le T.A.G. (Tribunal Administratif du Québec). Nous nous présenterons devant eux, avec une entente signée avec le propriétaire du terrain. De plus, des nouvelles analyses ont été faites, dans le secteur du rang Sainte-Anne, précisant l'insuffisance de débit dans ce secteur plus au nord, soit le PZ-4. Une demande de raccordement avait été logée auprès de Ville Saguenay qui a été sans succès.

Ce fut aussi une année de changements dans notre personnel administratif avec le départ à la retraite le 31 août dernier de Gilles Tremblay, notre directeur municipal. Madame Fabienne Larouche a pris la relève comme directrice. Elle a été remplacée au secrétariat par madame Johanne Larouche.

À la S.D.A.F. (Société de développement de l'Anse-aux-Foins) s'est madame Sonia Guay qui a été embauchée pour combler ce poste.

En début 2006, un dossier important a été réglé, à la satisfaction de la municipalité, dans un litige opposant la municipalité et la S.D.A.F. avec la Coopérative Forestière la COSO. Ce conflit durait depuis deux (2) ans et pendant l'année 2005 aucun développement ne s'est fait pour cette raison. En ce qui concerne le développement industriel, nous avons mis les efforts nécessaires, en collaboration avec notre Société de Développement, dans les démarches pour aider l'installation d'un nouveau garage de mécanique automobile qui opère sous le nom de «Garage Bergeron & Tremblay» au 399, route de Tadoussac en plus de la relocalisation de l'atelier mécanique haute performance «Turbine-Tech» 384, route de Tadoussac. Également, un nouveau promoteur a entrepris, depuis juin, la construction de «Pédalo-de-Mer» dans un local situé au 166 route de Tadoussac.

Côté développement résidentiel, dans le quartier «Julamont», le réseau d'aqueduc a été rallongé pour offrir neuf (9) nouveaux terrains donnant accès à la rivière Saguenay. À l'extrémité «Est» de la rue Saguenay, monsieur Réjean Savard a complété l'aménagement de cinq (5) terrains avec une vue superbe sur le Fjord. Une construction a déjà été complétée et d'autres sont à venir.

Dans le secteur de l'Anse-à-Pelletier, un promoteur nous a déposé son PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble) pour sept (7) terrains, avec accès au Fjord. Deux (2) secteurs résidentiels font l'objet d'une attention spéciale près de la rivière Valin et au cœur du village au nord des H.L.M. (rue Prudent-Potvin).

Au début 2007, notre nouveau schéma d'aménagement, qui est présentement en cours, sera déposé. Nous en sommes à l'élaboration des changements qui y seront apportés pour ensuite ajuster notre plan d'urbanisme aux réalités d'aujourd'hui.

Notre tracé de piste cyclable, d'une longueur de 7.3 kilomètres, a été déposé. Un premier tronçon situé dans le village fait présentement l'objet de signatures de droit de passage et d'arpentage. Deux ponceaux devraient y être installés au printemps 2007.

\* Nous avons dégagé du fonds des TPI un montant de 44 000\$ pour un premier tronçon et notre MRC a déposé une demande d'aide pour les treize (13) municipalités pour une somme de onze (11) millions.

Depuis le 29 août, notre municipalité bénéficie d'un service de transport en commun avec Ville Saguenay. Il y a présentement deux (2) dessertes par jour. À vous de les justifier!

Nous travaillons, avec la S.D.A.F., à l'agrandissement de la garderie «Les Petits Cailloux» pour y ajouter une pouponnière et des places supplémentaires pour répondre aux besoins des jeunes familles et pour favoriser la venue d'autres.

Nous avons conclu une entente avec la M.R.C. pour l'emplacement sur notre territoire du bureau d'accueil de « Destination Nordique ».

Dans le secteur du développement touristique, notre nouvelle inscription dans le guide de l'ATR pour 2007-2008, «*Sur la Route du Fjord et Vallée de la biodiversité*» sera un atout de plus pour nous. Il y sera inscrit également le 8<sup>e</sup> refuge faunique au Québec inauguré en avril 2006. De plus, nous sommes une des 106 municipalités à être inscrites dans le concours «Les Fleurons du Québec», qui nous donnera encore plus de visibilité sur le plan touristique.

Une nouvelle entente de partenariat est présentement en cours avec Parc Aventures Cap Jaseux et un des partenaires, et ce, afin de consolider les emplois dans ce secteur.

Nous mettrons aussi tous les efforts nécessaires pour se doter d'un accès nautique à la hauteur de notre passé maritime. Nos installations y étaient surnommées au début du siècle «Port de mer de Chicoutimi». Plus d'une centaine de transatlantiques venaient y transborder des marchandises.

Du côté du service des incendies, nous venons d'acquérir un camion citerne afin de pouvoir se conformer au schéma de couverture de risques qui entrera en vigueur en 2007.

\* Une somme de 250 000\$ nous a été octroyée par la MRC provenant de l'entente Péribonka 1V.

Une entente est intervenue avec Ville Saguenay concernant notre collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective. Un nouveau bac de 360 litres fera son apparition en 2007.

\* Le Gouvernement oblige toutes les municipalités à se conformer à cette loi.

À la lecture de ce communiqué, vous constaterez que ça bouge dans notre municipalité et les membres du conseil et les employés(es) seront très sollicités en 2007. Si tout se déroule comme nous l'avons planifié, l'installation de notre source d'approvisionnement en eau sera un gros chantier en 2007.

Comme à toutes les années, nous terminons avec la présentation de notre budget 2007 et avec un sentiment d'optimisme pour l'avenir de notre municipalité. Nous vous invitons, lundi le 18 décembre à 19h, à son adoption.

En tant que maire et au nom des membres du conseil, de notre directrice et tout le personnel, nous vous souhaitons une heureuse période des Fêtes et une Bonne Année 2007. Nous vous remercions de la confiance que vous nous démontrez et je termine ce texte en écrivant le slogan de notre municipalité qui est « *Faire notre part* » et nous le respecterons.

  
Gilbert Simard  
Maire

## *Nos organismes.....*



### **O.M.H. de Saint-Fulgence**

Les membres du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Fulgence vous informent qu'il y a présentement un logement disponible pour famille sur la rue Prudent-Potvin. Les personnes intéressées doivent se présenter au bureau de la municipalité afin de compléter et signer un formulaire. Pour tous renseignements, vous communiquez avec madame Fabienne Larouche au numéro de téléphone 674-2588.

### **Le Comité des malades**

L'équipe du Comité des malades se joint à moi pour vous souhaiter une belle période du temps des Fêtes. À travers les moments difficiles, rappelez-vous qu'il y a des bénévoles qui vous apportent support, écoute et réconfort dans la plus grande discrétion.

*Colette Gagnon*, responsable, au numéro de téléphone 674-2786.

### **Centre de la petite enfance « Les Petits Cailloux »**

Le Centre de la Petite Enfance «Les Petits Cailloux » invite présentement les parents ayant des besoins en service de garde à nous contacter. Des places sont présentement disponibles à l'installation de Saint-Fulgence. Notre installation, située au 75 Cap des Roches, offre seize (16) places pour les enfants de 18 mois à 5 ans. Les coûts pour une journée de service de garde sont de 7\$.

Une journée de service de garde vous donne accès à:

- Des collations et un repas
- Du matériel éducatif
- Des services de qualité offerts par du personnel qualifié.

*Isabelle Blais*, coordonnatrice en installation, au numéro de téléphone 820-7875 ou 698-4663

### **Vœux des Filles d'Isabelle**

Noël revient avec ses belles traditions: réunions de familles, retrouvailles avec les amis, repas copieux. Mais la plus merveilleuse tradition, c'est d'offrir des vœux et des souhaits de paix et de santé.

Au nom des Filles d'Isabelle, Cercle Marie-Soleil, Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année!

*Micheline Dallaire*, régente

Les membres du Cercle des Fermières de Saint-Fulgence vous souhaitent leurs meilleurs vœux du temps des Fêtes. Ayons pour priorité de célébrer avec nos familles et nos proches, de discuter, de prendre le temps de vivre chaque journée...Retournons aux traditions, à la nourriture faite maison, aux cadeaux simples, aux réunions familiales et amusons-nous!

Santé, bonheur, prospérité...voilà nos vœux pour la prochaine année! Nous vous invitons à venir nous rencontrer le deuxième mercredi de chaque mois à 19h au deuxième étage de la bibliothèque.

*France Corneau*, responsable des communications

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**L'éveil à la lecture pour les jeunes:** Il est important d'initier l'enfant à la lecture et aux livres dès l'enfance. Les enfants d'âge préscolaire, autant ceux qui commencent à lire que ceux qui en sont au tout premier contact avec la lecture représentent la future clientèle de nos bibliothèques.

En mai et juin dernier, des jeunes de 4 à 7 ans ont participé pendant un avant-midi à la lecture de contes. Suite à cette activité enrichissante, les enfants ont adhéré comme membre des bibliothèques publiques. Nous leur souhaitons la bienvenue.

**[www.ville.st-fulgence.qc.ca](http://www.ville.st-fulgence.qc.ca):** Vous pouvez lire le procès-verbal des réunions mensuelles du conseil municipal et visionner des photos prises au mois d'octobre dernier en avion.

*Que la sérénité du temps des Fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle.....*

*Lina Tremblay, Lise Gauthier et Mivil Tremblay.*

## **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-AUX-FOINS**

Malheureusement cette année, aucun permis de coupe de bois ne sera attribué pour la simple raison d'abus par les années passées. Un entrepreneur a été engagé par la S.D.A.F. afin d'effectuer la coupe de bois sur les lots intra-municipaux et ainsi contrer les cas d'abus. Il sera possible d'acheter du bois de chauffage par l'entremise de cet entrepreneur.

Nous sommes actuellement à la recherche de personnes intéressées à faire partie d'un groupe de Tai-chi (gymnastique de santé fondée sur l'art du mouvement et de la respiration) et/ou le Yoga, une discipline très bénéfique pour le corps et l'esprit.

Concernant le pêche blanche, elle débutera dès que la température le permettra. Le conseil d'administration demeure le même que l'an passé et pour communiquer avec les responsables de l'accueil, vous composez le numéro de téléphone 674-9494.

## **POLITIQUE FAMILIALE**

Les responsables de la politique familiale sont à la recherche de personnes intéressées pour former le «Comité famille». Ce comité requiert peu de temps et est indispensable pour le mieux être des familles dans notre communauté. Votre conseiller municipal Patrice Simard est responsable de ce projet.

**Pour tous renseignements concernant ces sujets, vous composez le numéro de téléphone 674-1122.**

Comme la fête de Noël arrive à grands pas, l'équipe de la Société de développement de l'Anse-aux-Foins est heureuse de se réunir pour vous souhaiter une joyeuse période des Fêtes et une excellente nouvelle année. Le bureau sera ouvert les 27 et 28 décembre 2006 et les 3 et 4 janvier 2007 de 9h à 17h.

*Sonia Guay* secrétaire, *Pierre Fortier* agent de développement

## **NOUVELLE SALLE DE RÉCEPTION « SAGAMIE »**

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'il y a une nouvelle salle de réception au Super Sagamie Plus, 50 route de Tadoussac. D'une possibilité de 130 places, nous vous offrons également buffet et service de boissons, si désiré. C'est un endroit idéal en tout temps pour mariage, baptême, réunion de famille, fête d'employés de bureau, réunion de travail et plus encore.

Pour réservation ou renseignements supplémentaires, composez le 674-2811



## LA MAISON DES JEUNES DE SAINT-FULGENCE

L'équipe de la « Maison des jeunes » est heureuse de vous annoncer ses projets pour l'année qui s'en vient. Quelques changements ont été apportés au niveau de la gérance des activités. Ce sont les jeunes, avec la supervision d'une animatrice, qui vont organiser leurs activités et planifier leur budget. Dernièrement, nous avons fait l'acquisition d'un « Playstation 2 » avec quatre (4) jeux. De plus, une heure (18h à 19h) de patinoire chaque soir d'ouverture, soit du lundi au vendredi, sera réservée pour nous dès que la température le permettra.

Nous fêterons Noël, vendredi le 22 décembre, avec un souper, échange de cadeaux et plusieurs jeux. Nous serons de retour le jeudi 4 janvier 2007 avec des ateliers qui vont débiter dans les semaines à venir : peinture, tissage, ébénisterie et des ateliers de prévention auprès de la classe de 5e année.

Au cours de l'année, nous avons remarqué que les activités et ateliers profitent uniquement aux jeunes réguliers et nous voyons très peu de nouveaux visages. Nous espérons grandement que la nouvelle année permettra à des jeunes de 11 à 17 ans de venir nous visiter.

Ne te gêne pas! Compose le 674-2809 ou écris-nous à l'adresse suivante:  
mdjstfulgence@hotmail.com et il nous fera plaisir de te répondre et de te renseigner.

Au plaisir de t'accueillir!

*Lisa Gagnon*, directrice

## CORPS DES POMPIERS VOLONTAIRES

Au cours de l'année 2006, nous sommes intervenus à plusieurs feux de cheminée, divers incendies, feux d'abattis, accidents de la route impliquant les pinces de désincarcération, interventions sur le Saguenay et même au sauvetage d'un chien voué à la noyade. Beau temps, mauvais temps, froid sibérien ou chaleur accablante, nous sommes toujours prêts à répondre à un appel car notre mandat est de voir à la sécurité des gens.

C'est pourquoi, nous vous redemandons de bien vouloir placer votre numéro civique bien en vue. Car tous les intervenants que ce soit du service d'ambulance, service des incendies et de la Sûreté du Québec demandent que votre résidence soit facile à trouver en cas d'urgence. Identifier votre résidence, ne prendra que quelques minutes de votre temps et vous serez bien protégés en cas d'urgence. De plus, nous vous invitons à vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée en remplaçant la pile au besoin.

Grâce au fonds de la Péribonka 1V, une somme de 250 000\$, administrée par la M.R.C., a été allouée à la Municipalité pour la mise à niveau des équipements en sécurité incendie. Nous devons nous conformer aux normes pour la protection et la lutte contre les incendies. Nous possédons présentement un vieux camion citerne datant de l'année 1983 et celui-ci demande des réparations urgentes et coûteuses. C'est pourquoi, en réunion le 27 novembre dernier, après être allés en soumission, les membres du conseil ont adopté une résolution pour l'achat d'un camion citerne. C'est un bon choix pour nous tous.

Au nom des 17 pompiers volontaires, je vous souhaite une heureuse période des Fêtes et que la nouvelle année vous apporte joie, santé, et bonheur tout en prudence, car « *Votre sécurité, ça nous tient à cœur!* »

*Claude Bélanger*, chef pompier

## ***Le Parc national des Monts-Valin...pour (re)découvrir les joies de l'hiver!***

Avec des précipitations moyennes de neige dépassant les cinq mètres, le Parc national des Monts-Valin est un paradis pour ceux qui aiment rester actifs tout l'hiver. Parmi les activités offertes, le ski de fond, le ski nordique et la raquette sont de plus en plus populaires et donnent accès à plusieurs des beaux secteurs du parc. Cette année, nos douze (12) kilomètres de pistes de ski de fond sont entretenues et tracées du vendredi au dimanche et durant la relâche scolaire. Le coût de cette activité est 7,50\$ plus l'autorisation d'accès de 3,50\$. Notons que du lundi au jeudi, aucun entretien n'est effectué que seuls les frais d'autorisation d'accès s'appliquent. Pour les amateurs de longue randonnée en raquette ou en ski nordique, soixante kilomètres de sentiers balisés relient le secteur du piémont aux plus hauts sommets du Mont-Valin.

### ***Des activités pour les curieux de nature***

Ceux qui souhaitent mieux connaître leur milieu naturel pourront prendre part à nos activités de découvertes de la nature. Cette année, le parc organise deux soirées de raquette au flambeau. Ces sorties seront suivies de dégustation de produits du terroir régional. C'est un rendez-vous les 10 février et 10 mars prochain! Et bien sûr, le *rallye des Fantômes* lève le voile sur les mystères de la vallée des fantômes... on y apprend, entre autre, ce qu'est un krummolz!

### ***Nouveautés hivernales***

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à compléter la construction de trois (3) nouveaux chalets dans le secteur de la rivière Valin près du centre d'interprétation et de services. Une façon utile, agréable et très accessible de découvrir les joies de l'hiver.

***Merci de votre collaboration et au plaisir de vous accueillir!***

***L'équipe du parc***

Pour informations : 674-1200

### **HEURES D'OUVERTURE**

Centre d'interprétation et de services (accueil): 8h à 17h

Bistro Petit-Séjour: 10h à 16h le mercredi et jeudi — 10h à 17h du vendredi au dimanche

## **HORAIRE DES LOISIRS**

### **Heures régulières Hiver 2006-2007**

Lundi au vendredi: 18h à 21h      **Samedi et dimanche: 12h à 16h**

### **HORAIRE DES FÊTES**

21, 27 et 28 décembre 2006 et  
les 3, 4, 5, 8 et 9 janvier 2007:      **De 13h à 16h et de 18h à 21h**

22, 23, 29 et 30 décembre 2006:      **De 12h à 16h**

24, 25, 26 et 31 décembre 2006  
et 1<sup>o</sup> et 2 janvier 2007:      **Fermé**

**Je vous souhaite une belle période du temps des Fêtes!**

*Philippe Gagnon, préposé aux loisirs*



## FRATERNITÉ DE L'ÂGE D'OR

J'offre mes vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne Année. La santé, le bonheur et l'amour à tous les membres et amis(es) de la Fraternité de l'Âge d'Or. Notre souper fraternel se tiendra le 27 janvier 2007 à la salle des Chevaliers de Colomb. Les billets sont en vente auprès des membres du conseil au prix de 15\$ par personne. Il me fera plaisir de vous recevoir.

*Georgette Caron*, présidente

## LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BATTURES

Le fjord, l'estuaire, les battures, la forêt odorante en toutes saisons et les oiseaux de proie, tous des éléments d'une biodiversité remarquable que l'on peut observer chez-nous. Nous sommes privilégiés de posséder une telle richesse. De plus en plus de gens le constatent car l'année 2006 se termine avec une augmentation de 16% au niveau de l'achalandage. En outre, les représentations que nous effectuons avec les étudiants dans diverses écoles créent un lien indispensable pour que les générations futures soient conscientisées face au respect, à la nature et aux animaux...C'est une partie de notre et de leur héritage.

Depuis mai dernier, les battures sont officiellement déclarées «Refuge faunique» possédant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Cette réglementation stipule, entre autre, qu'il est **INTERDIT** de chasser à l'intérieur des limites du refuge faunique incluant le Cap des Roches. Si vous voyez ou entendez tout ce qui est relié au **braconnage, piégeage et/ou à la chasse**, nous vous demandons de communiquer sans tarder avec les représentants de Faune Québec S.O.S. BRACONNAGE au numéro 1-800-463-2191 (confidentialité assurée).

Je voudrais remercier toute l'équipe qui a travaillé avec moi cette année. Tant les biologistes, les journaliers, les préposé(e)s à l'accueil sans oublier les bénévoles accomplissant leurs tâches dans le respect du travail de chacun et dans l'harmonie.

Pour la période du temps des Fêtes, je vous souhaite de belles rencontres avec les personnes qui vous sont chères et que l'année 2007 soit le reflet de vos rêves.

*Sylvie Bouchard*, directrice

## PAROISSE REGROUPEE DE SAINTE-ANNE

**Recensement:** Des bénévoles ont commencé à visiter chaque famille afin de faire le recensement de la communauté chrétienne de Saint-Fulgence. Ce recensement permet une meilleure planification des services pastoraux et la mise à jour du fichier des paroissiens. Ce fichier sert à répertorier le nombre de personnes baptisées catholiques sous la responsabilité de notre paroisse et à payer le tribut diocésain. Les renseignements donnés sont strictement confidentiels et ne peuvent être donnés à personne d'autre.

**Quête pré-autorisée:** Pour les personnes qui désirent contribuer au soutien de notre communauté chrétienne de Saint-Fulgence et qui n'assistent pas nécessairement aux célébrations dominicales, il est possible de le faire en adhérant à la quête pré-autorisée ou retrait automatique. Une enveloppe leur sera remise lors du recensement leur donnant les renseignements utiles.

### Horaire des célébrations des Fêtes

à l'église de Saint-Fulgence: Dimanche 24 décembre: 20h et 22h et dimanche 31 décembre à 9h30.

(N.B. La messe de minuit sera célébrée seulement à l'église Sainte-Anne)

## URBANISME



**GARAGE TEMPORAIRE:** Entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> mai, un garage temporaire en panneaux mobiles ou en toile est autorisé. La distance entre ce garage et la ligne de rue doit être d'au moins deux mètres (2 m). Toutefois, lorsque le drainage pluvial est à ciel ouvert, le garage temporaire peut être implanté sur la ligne avant. Les garages temporaires doivent être implantés dans l'aire de stationnement et en aucun cas sur des aires gazonnées.

Au cours de l'année 2006, nous avons adopté de nouveaux règlements. Il en va de votre responsabilité de vous informer sur la nature de ces modifications touchant la réglementation. En voici les titres:

**Règlement numéro 06-160:** Règlement modifiant le règlement de zonage 92-090 en vue de modifier les usages autorisés dans la zone 107R.

**Règlement numéro 06-161:** Modifiant le règlement de zonage numéro 92-090 en vue de créer la nouvelle zone 30F et 32F ; D'agrandir la zone 31V à même une partie de la zone 32F; Modifier les usages autorisés dans la zone 203R; Modifier les usages autorisés dans les zones 35F et 32F et prescrire des notes particulières aux ensembles de villégiature; Ajouter des dispositions particulières relativement à l'implantation de bâtiments accessoires.

**Règlement numéro 06-162:** Ayant pour objet l'entretien du chemin du lac Léon.

**Pour votre information: Extrait du règlement de zonage 92-090 concernant les aménagements et les usages permis en bordure des cours d'eau**

**4.6.1.2 Dispositions applicables à la protection des rives:** Dans le cas d'une rive de dix (10) mètres, aucune construction et aucun ouvrage, ni fosse ou installation septique ne sont permis et la végétation naturelle doit être conservée. Toutefois, une voie d'une largeur maximale de cinq (5) mètres aménagée sur la pleine profondeur de la rive et donnant accès directement au lac ou au cours d'eau peut être aménagée. Cette ouverture doit fournir un angle de 60 degrés avec la ligne de rivage et le sol doit être stabilisé par des plantes herbacées après la coupe et arbustes.

Dans le cas d'une rive de quinze mètres, aucune construction et aucun ouvrage, ni fosse ou installation septique ne sont permis et la végétation naturelle doit être conservée. Seule une fenêtre d'une largeur de cinq (5) mètres peut être aménagée, en émondant les arbres et les arbustes, de même qu'un sentier ou un escalier donnant accès au plan d'eau.

Lorsque la stabilisation d'une rive s'impose, les travaux doivent être réalisés de façon à enrayer l'érosion et à rétablir sa couverture végétale et le caractère naturel des lieux. Toutefois, lorsque la pente, la nature du sol et les conditions de terrain ne permettent pas de rétablir la couverture végétale et le caractère naturel de la rive, la stabilisation peut se faire à l'aide d'un perré, de gabions ou à l'aide d'un mur de soutènement; dans tous les cas, on doit accorder la priorité à la technique la plus susceptible de faciliter l'implantation éventuelle de végétation naturelle.

## **PERMIS DE CONSTRUCTION ET CERTIFICAT**

Tout propriétaire voulant effectuer des travaux de construction, de transformation (changement de fenêtres, porte, toiture, finition extérieure, réparation intérieure,...) d'agrandissement, d'addition de bâtiment (garage, remise, abri d'auto,...), d'installation septique, d'installation ou de réparation de son puits d'alimentation en eau et de changement de destination d'un immeuble (garage automobile transformé en atelier de soudure) nécessitent un permis ou un certificat de la municipalité. Les propriétaires de commerce, d'industrie, bâtiments agricoles et forestiers,... sont également assujettis aux demandes de permis et certificats.

Faites votre demande de permis à l'avance car l'inspecteur possède un (1) mois, suite à la transmission de tous les documents nécessaires à l'étude de la demande, pour procéder à l'émission du permis.

**LE DEVOIR DE TOUT CITOYEN EST DE S'INFORMER À LA MUNICIPALITÉ AVANT D'ENTREPRENDRE TOUS TRAVAUX OU DE CRÉER TOUTE ENTREPRISE SUR SA PROPRIÉTÉ.**

Pour toutes informations, vous pouvez me contacter à la municipalité, les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Du mois de janvier au mois d'avril, je serai au bureau le mercredi aux mêmes heures.

*Karine Bouchard,*  
Inspectrice en bâtiment

### HORAIRE BUREAU MUNICIPALITÉ

Les employés(es) seront heureux de vous accueillir les 27, 28 et 29 décembre 2006. L'horaire normal reprendra le mercredi 3 janvier 2007.

Nos souhaits s'adressent à vous en cette période de réjouissances. Prenons ce temps d'arrêt pour fêter, évidemment, mais également pour se reposer et pour apprécier chaque moment que la vie nous donne avec nos parents, nos enfants, nos amis...Joyeuses Fêtes!

*De la part de tous les employés(es)*

### CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET MATIÈRES RECYCLABLES

Veillez prendre note des changements suivants à l'occasion de la période des Fêtes:

Nous vous demandons de placer vos ordures ménagères le mardi soir 26 décembre 2006 et le mardi soir 02 janvier 2007.

Pour ce qui est des matières recyclables, l'horaire demeure le même.

Merci de votre collaboration!

### ARRÊT OBLIGATOIRE—NOUVELLE SIGNALISATION

Depuis le 04 décembre dernier, deux nouveaux arrêts obligatoires ont été placés à l'intersection des rues de la Fabrique et Saguenay (côté est et ouest).

Le but de cette nouvelle signalisation est de ralentir la circulation sur cette rue principale. De plus, ce secteur est très fréquenté par nos jeunes qui se rendent à l'école.

Nous demandons votre compréhension et votre collaboration dans cette démarche qui en est une de sécurité et de prévention.

### AU SUJET DU TRANSPORT EN COMMUN...

L'achalandage pour le transport étant moindre la fin de semaine nous avons décidé, après sept (7) semaines de rodage, de le canceler. En remplacement, nous vous offrons l'ajout de deux services, et ce, dès le 4 décembre 2006, du lundi au vendredi, soit un «aller» direction Chicoutimi à 13h10 du point de départ habituel (descente de la pêche blanche) et un «retour» de Chicoutimi en partant du Terminus à 13h15.

Du Terminus de Chicoutimi, vous pouvez vous rendre à Ville de la Baie, Jonquière ou Laterrière. Possibilité de retour vers Saint-Fulgence avec Intercar via la ligne de Tadoussac à 12h au coût de 3,80\$.

#### HORAIRE: Lundi ou vendredi

Départ: 6h35 et 13h10 vers Chicoutimi

Retour: 13h15 et 17h45 vers Saint-Fulgence/ transfert du Super Sagamie vers le village

À noter: Pas de service le 25 décembre 2006 et le 1<sup>er</sup> janvier 2007

***Le transport en commun s'adresse à toute la population. Faites-en l'essai et vous verrez!***

\*\*Collaboration Intercar et Société Transport Saguenay

### TRANSPORTS ADAPTÉS SAGUENAY-NORD

Nous sommes heureux de pouvoir vous informer que les Transports Adaptés Saguenay-Nord continuent toujours de vous desservir.

Des demandes sur le plan médical, travail, études, loisirs et autres font l'objet de l'ensemble de renseignements. Nous opérons sur une base de 136 heures de service, et ce, avec trois (3) minibus adaptés, du lundi au vendredi. Le service est offert aux personnes handicapées admises au transport adapté et qui résident à l'une ou l'autre des municipalités suivantes soient: Saint-Ambroise, Bégin, Saint-Charles-de-Bourget, Falardeau, Saint-Honoré et Saint-Fulgence. Il vous faut remplir un formulaire d'admission, et ce, selon les exigences du Ministère des Transports du Québec. Pour se déplacer à l'intérieur des six (6) municipalités, le tarif exigé est de 5,50\$ aller-retour.

Donc, vous n'aurez qu'à communiquer avec nous pour votre réservation et nous nous ferons un plaisir de vous répondre. Le numéro de téléphone pour nous rejoindre est le 1-418-672-2083 ou le 1-877-863-2083. Il est important de réserver 24 heures à l'avance. Notre bureau est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30.

Nous sommes heureux de vous desservir avec un service de qualité et serons toujours disponibles pour répondre à vos demandes et à vos questions. Nous vous souhaitons une bonne lecture et remercions la municipalité de Saint-Fulgence de nous avoir permis de communiquer avec vous par le biais de votre journal.

*Guylaine Girard*, directrice

### SORTEZ VOS SAPINS LE 6 JANVIER !

Notre municipalité participe cette année, encore une fois, à la collecte régionale des arbres de Noël naturels « *Sapin du bon sens* », samedi le 6 janvier 2007.

Nous vous invitons à déposer votre arbre à l'endroit désigné sur le stationnement de l'édifice municipal au 253, rue Saguenay de 9h à 13h. **Veillez noter qu'il n'y aura aucune collecte de porte à porte.** Nous vous demandons de bien vouloir retirer les clous, vis, broches et décorations avant de disposer de votre arbre.

# DÉBOURSÉS

	États financiers 2005	Estimation 2006	Projet de budget 2007
<b><u>Administration générale:</u></b>			
Conseil municipal	42,100	46,800	59,235
Gestion financière et administrative	129,300	141,000	135,850
Greffe	6,500	3,000	3,000
Évaluation	31,000	37,000	39,828
Gestion du personnel			6,700
Autres	108,700	132,000	126,700
<b>Sous-totaux:</b>	<b>317,600</b>	<b>359,800</b>	<b>371,313</b>
<b><u>Sécurité publique:</u></b>			
Police	107,800	111,000	122,656
Protection contre l'incendie	60,300	63,500	337,634
<b>Sous-totaux:</b>	<b>168,100</b>	<b>174,500</b>	<b>460,290</b>
<b><u>Transport:</u></b>			
Voirie municipale	106,000	124,500	166,064
Enlèvement de la neige	191,000	192,000	221,718
Éclairage de rues	21,000	28,000	28,000
Transport adapté	7,200	8,600	9,184
Transport autobus			30,340
<b>Sous-totaux:</b>	<b>325,200</b>	<b>353,100</b>	<b>455,306</b>
<b><u>Hygiène du milieu:</u></b>			
Purification et traitement de l'eau	34,600	40,000	39,000
Distribution de l'eau	53,500	64,000	47,500
Réseau d'égout	24,000	24,000	36,000
Matières résiduelles	136,000	148,000	137,000
Autres	17,600	16,000	34,650
<b>Sous-totaux:</b>	<b>265,700</b>	<b>292,000</b>	<b>294,150</b>
<b><u>Logement social santé et bien-être</u></b>			
<b>Sous-totaux:</b>	<b>10,000</b>	<b>11,000</b>	<b>10,000</b>
<b><u>Urbanisme</u></b>			
Urbanisme et zonage	44,600	46,000	77,302
Promotion et développement	35,500	59,000	15,123
Achat de terrain			20,000
<b>Sous-totaux:</b>	<b>80,100</b>	<b>105,000</b>	<b>112,425</b>
<b><u>Loisirs et culture:</u></b>			
Centre communautaire	15,000	18,100	17,600
Patinoire	29,000	30,200	36,700
Terrain de jeux	25,000	18,000	8,400
Support aux organismes récréo-touristiques	32,000	43,500	57,000
Bibliothèque	35,500	34,000	34,075
<b>Sous-totaux:</b>	<b>136,500</b>	<b>143,800</b>	<b>153,775</b>
<b><u>Frais de financement</u></b>			
<b>Sous-totaux:</b>	<b>80,500</b>	<b>71,130</b>	<b>73,300</b>
<b>Sous-totaux:</b>	<b>1,383,700</b>	<b>1,510,330</b>	<b>1,930,559</b>
Autres activités financières:			
Remboursement de la dette à long terme	137,900	143,070	150,070
Surplus des activités financières	85,200	19,550	
<b>Total des dépenses:</b>	<b>1,606,800</b>	<b>1,672,950</b>	<b>2,080,629</b>

# RECETTES

	États financiers	Estimation	Projet de budget
	2005	2006	2007
<b><u>Recettes de sources locales:</u></b>			
Taxe foncière générale	830,700	953,350	967,179
Taxe de secteur-service de la dette	63,000	54,000	57,558
Eau	48,154	48,000	50,000
Égouts	14,400	14,400	14,350
Matières résiduelles	119,246	119,000	159,705
Règlements ass. villégiature	40,000	40,000	52,718
<b>Sous-totaux:</b>	<b>1,115,500</b>	<b>1,228,750</b>	<b>1,301,510</b>
<b><u>Paiements tenant lieu de taxes:</u></b>			
École primaire	17,500	17,000	17,350
Télécommunication, gaz, électricité	16,900	16,000	0,00
Péréquation	126,000	125,000	116,677
Compensation terres publiques	53,000	50,000	68,318
<b>Sous-totaux:</b>	<b>213,400</b>	<b>208,000</b>	<b>202,345</b>
<b><u>Santé et bien-être:</u></b>			
Loyers			
<b>Sous-total:</b>	<b>3,200</b>	<b>3,200</b>	<b>3,200</b>
<b><u>Cessions d'actifs immobilisés:</u></b>			
<b>Sous-total:</b>			<b>8,000</b>
<b><u>Hygiène du milieu:</u></b>			
Raccordement d'aqueduc et d'égout			
<b>Sous-total:</b>	<b>135,000</b>	<b>135,000</b>	<b>25,500</b>
<b><u>Autres recettes sources locales:</u></b>			
Recouvrements de tiers			4,039
Intérêts sur arriérés de taxes			10,800
Permis de constructions	5,000	3,000	3,500
Droit de mutation immobilière	10,000	8,000	25,000
Amendes et pénalités	1,500	1,500	1,500
Intérêts	7,500	5,500	7,500
Recouvrements de tiers(règlements)			5,000
<b>Sous-totaux:</b>	<b>24,000</b>	<b>18,000</b>	<b>57,339</b>
<b><u>Transferts:</u></b>			
Administration générale			2,000
Promotion et développement économique			75,800
Transport en commun			10,000
Entretien du réseau routier	90,500	75,000	131,258
Subvention fonds de la Péribonka			250,000
Diversification des revenus	5,200	5,000	13,677
Autres (Politique ruralité)	20,000		
<b>Sous-totaux:</b>	<b>115,700</b>	<b>80,000</b>	<b>482,735</b>
<b>TOTAL DES REVENUS:</b>	<b>1,606,800</b>	<b>1,672,950</b>	<b>2,080,629</b>

**Récupération / remise de jouets:** Noël est à notre porte et en collaboration avec l'École Mont-Valin, les pompiers volontaires de Saint-Fulgence procèdent à une collecte de jouets. Nous vous invitons à déposer les jouets qui ne vous servent plus au bureau de la municipalité. Le 15 décembre de 9h à 12h et de 13h à 16h, les personnes intéressées par ces jouets pourront les recevoir gratuitement.